



TERMES DE REFERENCE

Conception du plan de lutte contre les feux pour l'Aire Protégée Complexe Zones Humides Mahavavy Kinkony

I. CONTEXTE

L'Aire Protégée Mahavavy Kinkony se situe dans le District de Mitsinjo qui fait partie intégrante de la Région Boeny. Le site est un complexe d'écosystèmes terrestre, lacustre, marin et côtier qui abrite une biodiversité endémique et diversifiée. Ces différents habitats fournissent également plusieurs services écosystémiques à l'endroit des populations riveraines dont entre autres la régulation et l'approvisionnement.

En tant qu'ancienne Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, ou ZICO, le site abrite plusieurs espèces d'Oiseaux dont *Zapornia oilivieri*, *Ardeola idae*, *Ardea humbloti*, *Anas bernieri*, *Threkionis bernieri*, *Haliaeetus vociferoides*, les Lémuriens dont *Propithecus verreauxi coronatus* et *Hapalemur griseus occidentalis*, les reptiles aquatiques et terrestres dont *Erymnochelys madagascariensis*. La présence de ces espèces a motivé la mise en protection du site.

L'Aire Protégée est gérée par Asity Madagascar qui travaille avec plusieurs partenaires techniques et financiers pour la conservation des espèces et des habitats, mais aussi pour le développement économique. L'association bénéficie de l'appui financier de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité à Madagascar depuis plusieurs années pour la protection de ces habitats et espèces, mais aussi pour le développement local.

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la gestion de l'Aire Protégée, Asity Madagascar recrute un consultant individuel pour la conception du plan de gestion des feux pour le site. Les feux figurent en effet parmi les pressions les plus fréquentes et récurrentes. La propagation des feux dans le cadre de la pratique de la culture sur brûlis par les populations locales n'est pas toujours maîtrisée et menace ainsi les zones protégées des sites.

II. OBJECTIFS

L'objectif principal de la prestation est de concevoir un plan de lutte contre les feux à toutes périodes de l'année surtout pendant la période post-culturale. Ce plan doit préciser

- Le système de prévention
- Le système d'alerte utilisant les nouvelles technologies
- Les systèmes de lutte passive et active contre les feux
- Les formes d'organisations au niveau de l'équipe du gestionnaire et des communautés locales
- La nature et la liste des matériels à acquérir

III. ACTIVITES

L'activité du consultant consiste à rédiger le plan de gestion des feux pour l'Aire Protégée. Sans être exhaustif, les activités à réaliser sont :

- La capitalisation des acquis en termes de lutte contre les feux dans l'Aire Protégée CZHMK

- La réalisation de recherches au niveau national (au niveau des gestionnaires d’Aires Protégées) et international (recherches sur internet) sur le système de lutte contre les feux
- La revue du système de prévention, de lutte passive et active en fonction des améliorations ou innovations identifiées pendant l’activité précédente
- La proposition d’un système d’alerte utilisant les nouvelles technologies
- La redéfinition du système d’organisation au niveau du gestionnaire et des communautés locales en matière de lutte contre les feux.
- La proposition de matériels et équipements à acquérir

Le consultant devra prendre en compte les documents nationaux comme la stratégie nationale de lutte contre les feux de brousse.

IV. ZONES D’INTERVENTION

Les activités sont à réaliser à Antananarivo sous l’encadrement du Coordonnateur de l’Aire Protégée et de l’équipe de gestion au niveau local à Mitsinjo.

V. PROFIL DU CONSULTANT OU DES CONSULTANTS/QUALIFICATIONS

Le prestataire aura le profil suivant

- Titulaire d’un master en sciences de l’environnement, géographie, sociologies ou autres domaines connexes
- Disposant d’une expérience, ou connaissance de la gestion des Aires Protégées ou autres aires de conservation
- Disposant de solides expériences en matière de gestion des pressions dans les Aires Protégées
- Ayant conduit au moins 02 expériences dans la conduite d’études similaires

La connaissance de la zone d’étude, ou tout au moins de la Région Boeny est un atout

VI. DUREE DE LA PRESTATION

Le délai imparti pour la réalisation de la prestation est de 20 jours.

VII. PRODUITS LIVRABLES

A l’issue de la réalisation de la prestation, le consultant mettra à disposition un plan de gestion des feux pour l’Aire Protégée CZHMK en prenant en compte les différents points évoqués dans la partie « Activités (III) dans les présents termes de référence.

VIII. DOSSIERS A FOURNIR

Le dossier des candidats comprendra :

- Offre technique (Compréhension du Mandat, Objectif, Méthodologie détaillée et justifiée, planning et durée de réalisation proposée),
- Une offre financière du prestataire
- CV récent du prestataire
- Copie Carte NIF et STAT à jours, ou acquittement du prestataire des obligations fiscales avant toute contractualisation

Les offres sont à déposer au bureau d’Asity Madagascar Lot IAB 39 Ter C, Andrononobe Analamahitsy Antananarivo avant le 19 avril 2024 à 16 heures.